

Date : 15/12/2016

Réf : RELADHT/DCS/1612-1

A l'attention de  
nos adhérentes et adhérents  
en dispense de cotisation Santé

Objet : Cotisation DCS 2017 - prélèvement sur compte bancaire  
dossier suivi par Brigitte Da Silva (contact@mipss-auvergne.fr)

Madame, Monsieur, Cher(e) adhérent(e),

Vous trouverez ci-joint votre **carte annuelle d'adhérent** pour l'exercice 2017, ainsi que la Lettre d'information annuelle comportant l'avis d'échéance de cotisation correspondant à votre adhésion à notre mutuelle, en « **dispense de cotisation santé** ».

Au nom du Conseil d'Administration de notre mutuelle, je tiens à vous exprimer nos remerciements pour votre fidélité à la MIPSS Auvergne et à vous rappeler que cette adhésion vous permet de **bénéficier**

- de la garantie « Capital Obsèques »,
- de la garantie « Assistance santé et Protection juridique santé »,
- de la possibilité de participer aux décisions, en qualité de délégué ou d'administrateur,
- de liens réguliers avec votre mutuelle : lettres d'information, magazine « Le M@g »,

Je me permets de souligner que cette lettre d'information annuelle comprend également un descriptif détaillé des garanties en complémentaire santé : ces informations ne vous sont pas directement utiles mais peuvent intéresser des membres de votre famille, des amis ou connaissances **à la recherche d'une mutuelle** qui soit réellement de proximité. En votre qualité d'adhérent(e) à la MIPSS Auvergne, vous pouvez les **parrainer** pour qu'à leur tour, ils deviennent adhérents.

Vous trouverez également en pièce jointe **un mandat de prélèvement SEPA** que je vous remercie de nous retourner complété d'ici **au 31/12/2016**.

Ce mode de règlement, déjà en place pour les contrats complémentaire santé, nous permettra de simplifier et de fiabiliser la gestion de votre contrat en « dispense de cotisation santé ».

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments mutualistes.

Le Secrétaire-Général,



Dominique Verdera